REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire
Arrondissement : Mâcon

COMMUNE DE
FARGES LES MÂCON

Téléphone : 03 85 40 51 00
Email : fargeslesmacon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026 à 20h00

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois d' Octobre, à vingt heures ; en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de FARGES Lès MÂCON, sous la présidence de Monsieur Alexandre GIROD.
Date de convocation du Conseil Municipal : 21/10/2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 10
Nombre de conseillers municipaux excusés/absents : 1
Nombre de conseillers municipaux représentés : 10

Présents : Madame Carole BENHAMOU, Monsieur Marc BORREL, Monsieur Jonathan CORDIER, Madame Audrey LAPIN, Monsieur Jacques MOMMESSIN, Monsieur Jean-Jacques PERRUSSET, Madame Rébecca STASIAK, Monsieur Valery STASIAK, Madame Isabelle VILLEDIEU.
Excusés : -
Absent : Madame Laure BOURLOT
Secrétaire de séance : Monsieur Jonathan CORDIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance du 04/09/2026.

Décision modificative pour corriger l'erreur constatée par la Préfecture dans le budget.

Chapitre 042 – dépense de fonctionnement : 8202 €
Chapitre 040 – recettes d'investissements : 7240 €
Il faut corriger ce déséquilibre financier et inscrire à l'article 681 (dépenses de fonctionnement – dot. Amort. et prov. Charges de fonct.) la somme de 7240 €

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Participation financière de la commune au frais de fonctionnement de l'école primaire d'UCHIZY pour l'année scolaire 2025-2026.

Somme à payer 20 409.51 € pour 18 élèves (soit 1 133.86 €/élève)
Pour rappel l'année scolaire 2024-2025 = 1 071.36 €
Différentiel dû à une charge de personnel supérieure, car il y a maintenant 2 services à la cantine.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

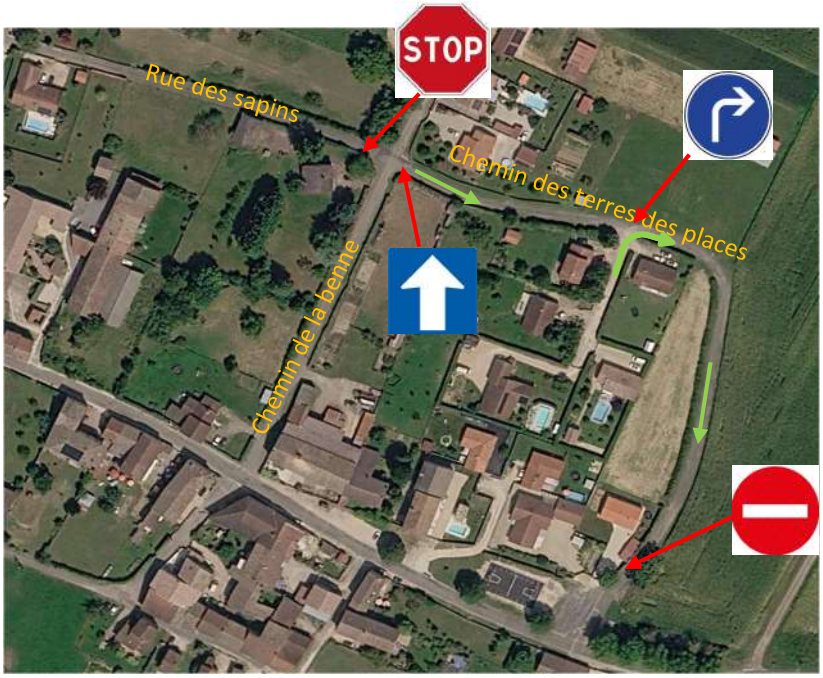
Commission de contrôle des listes électorales

- Titulaire : Audrey LAPIN
- Suppléant : Rebecca STASIAK
- Représentant du tribunal administratif : à valider dans une liste d'administrés à fournir
- Représentant de l'administration : à valider dans une liste d'administrés à fournir

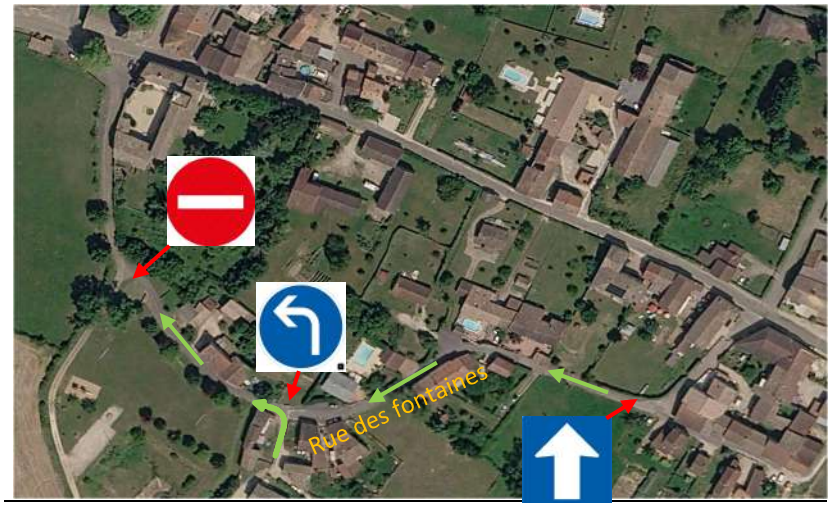
Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Signalétique dans la commune

- Carrefour rue des Sapins, chemin de la benne, chemin des terres des places
  Afin de sécuriser le carrefour, un STOP sera installé rue des sapins pour limiter la vitesse des véhicules descendants. La circulation chemin des Terres des Places devient en sens unique du chemin de la benne vers la grande rue.



Mise en service début 2027



Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

De plus, de nombreux panneaux sont à remplacer ou à reprendre car abîmés (intentionnellement ?).
A programmer sur l'année 2027.

Acceptation de l'avenant de la convention SPA/Commune modifiant le montant par habitant

En raison de la conjoncture actuelle, la SPA augmente ses tarifs du service fourrière aux communes de 0.05€ par habitants.
Convention simple : de 0.85 à 0.90€/hbts – Convention avec déplacement : 1.00 à 1.05/hbts

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Cotisation à l'Agence Technique Départementale

Renouvellement de la cotisation ATD pour l'année 2027. Au regard des besoins et services proposés, le conseil municipal décide de suspendre l'adhésion à l'ATD.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Devis divers

Présentation de plusieurs devis

- Installation de potelets devant la Mairie. 3600 €
- Achat d'un nettoyeur haute pression, thermique 1000 €
- Elagage d'une partie des platanes place de l'église, devant le château, au niveau du city stade 1900 €

D'autres devis ; aménagement de l'appartement communal, rénovation du bureau de la Mairie, climatisation de la salle du conseil, bureau, appartement communal ; sont à réétudier en 2027.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Questions Diverses

2 délibérations exceptionnelles ont été rajoutées au Conseil Municipal avec l'accord de tous les conseillers.

Point aménagement village pour réduction de la vitesse – phase 2.

8 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour l'aménagement du bas du village.
Le maître d'œuvre préconise au regard des critères techniques et de prix, la société EIFFAGE.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Point Eglise

Le Conseil Municipal valide le devis d'accompagnement de l'architecte du patrimoine dans la partie technique et suivi des travaux, ainsi que l'aide à l'obtention de subvention de la DRAC. Le devis de 30 000€ sera étalé sur 3 ans.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Point Budget

La Commission Budget & Finances s'est réunie mercredi 28/10 pour faire le point à date.
Selon les informations actuelles et les dépenses ou recettes à recevoir, le budget serait bénéficiaire.
Cela permet de lancer quelques dernières opérations en cette fin d'année, conformément aux devis présentés ci-dessus.

Dépôt de Pain

En relation avec nos boulangers du PAS FLEURY à Tournus, Estelle & Stéphane ; nous proposons de commander du pain et autres ; livrables en la Salle du Conseil les mercredis soir à partir de 18h.
Les modalités de commande seront indiquées ultérieurement.

Installation de poubelles Terrain des fontaines

Le Conseil Municipal ne souhaite pas installer de poubelle dans le village, comptant sur la civilité des personnes pour gérer leurs propres déchets.

Pompe du puit sur des fontaines

Les utilisateurs du puit situé rue des fontaines se servent à ce jour de pompes électriques individuelles pour leur besoin raisonnable (une utilisation continue n'est pas autorisée). Il n'est pas prévu à ce jour de réparer le système de pompage manuel.

Végétalisation

Valéry STASIAK & Marc BORREL travaillent sur la végétalisation de certains espaces dans la commune.
Une 1ère étude sur le terrain des fontaines est en cours avec la plantation de 15 arbres de 3 essences différentes.

Panneaux de basket (city stade)

Nous allons étudier les exigences réglementaires sur la pose de filets sur cercle de basket.

Ciné village

Nous étudions les conditions d'adhésion à la Fédération départementale des Foyers Ruraux de Saône & Loire, afin de proposer des séances de cinéma. Il serait possible de voir des films récents à la salle des fêtes à prix réduit.

Lumière nocturne

Demande a été exprimée pour modifier l'heure de l'extinction de l'éclairage public au Bourg, actuellement à 23h30.
Le Conseil Municipal n'ayant pu statuer faute d'un avis tranché, dossier à l'étude.

Formation geste de 1er secours

Nous vous rappelons que la Municipalité organise des formations diplômantes aux gestes de 1er secours.
Le coût de la formation est de 10 €/pers. *(le reste à charge de 50€ est financé par la Mairie)*
La 1ère session aura lieu le 21 novembre. Vous pouvez vous inscrire pour les futures sessions en laissant un message à la mairie, en informant un Conseiller Municipal, via le site internet…

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45

N'oubliez pas de rejoindre nos réseaux sociaux !!!

https://www.instagram.com/farges_les_macon/

https://www.facebook.com/profile.php?id=61577515915409

Farges lès Mâcon est présent sur l'application Panneau Pocket, à télécharger.

Site internet - https://fargeslesmacon.fr **MAINTENANT DISPONIBLE !**